



**Expertise Hironnelle de fenêtre :
Patrimoine Maine-et-Loire Habitat
Résidences**

**6, 7, 9, 11, 12 et 14 rue Chambret
Chalonnnes-sur-sur Loire**

-

projet de réhabilitation de logements



Préserver

Protéger

Eduquer

2 décembre 2020

Angers

LPO Anjou

**Maine&Loire
habitat**


BirdLife
INTERNATIONAL
REPRÉSENTANT OFFICIEL



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ANJOU

Expertise Hirondelle de fenêtre : Patrimoine Maine-et-Loire Habitat
Résidences
6, 7, 9, 11, 12 et 14 rue Chambret
Chalonnnes-sur-sur Loire
-
projet de réhabilitation de logements

Rédaction

Olivier LOIR

Photographies 2020

Olivier Loir

Citation recommandée : LOIR O., 2020. Expertise Hirondelle de fenêtre : Patrimoine Maine-et-Loire Habitat. Résidences 6, 7, 9, 11, 12 et 14 rue Chambret Chalonnnes-sur-sur Loire - projet de réhabilitation de logements, *Maine-et-Loire Habitat*. LPO Anjou, 15 p.

2 décembre 2020

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX ANJOU
35 Rue de la Barre- 49 000 Angers
Tél. : 02 41 44 44 22



SOMMAIRE

TABLE DES FIGURES	3
1. OBJECTIFS DE L'EXPERTISE	4
2. L'HIRONDELLE DE FENETRE	5
3. LE MOINEAU DOMESTIQUE	6
4. INVENTAIRES DES NIDS	6
5. PRECONISATIONS	11

Table des Figures

Figure 1 : Localisation du patrimoine concerné par les travaux	4
Figure 2 : Inventaire des nids d'Hirondelle de fenêtre au 2 décembre 2020	6
Figure 3 : localisation n°1 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret	7
Figure 4 : localisation n°2 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret	7
Figure 5 : localisation n°3 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret	8
Figure 6 : localisation n°4 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret	8
Figure 7 : localisation n°5 et n°6 des nids d'Hirondelle de fenêtre 11 rue Chambret	9
Figure 8 : localisation n°7 des nids d'Hirondelle de fenêtre 12 rue Chambret	9
Figure 9 : localisation n°8 des nids d'Hirondelle de fenêtre 12 rue Chambret	10
Figure 10 : localisation n°9 des nids d'Hirondelle de fenêtre 14 rue Chambret	10
Figure 11 : Localisation des compensations	13

1. OBJECTIFS DE L'EXPERTISE

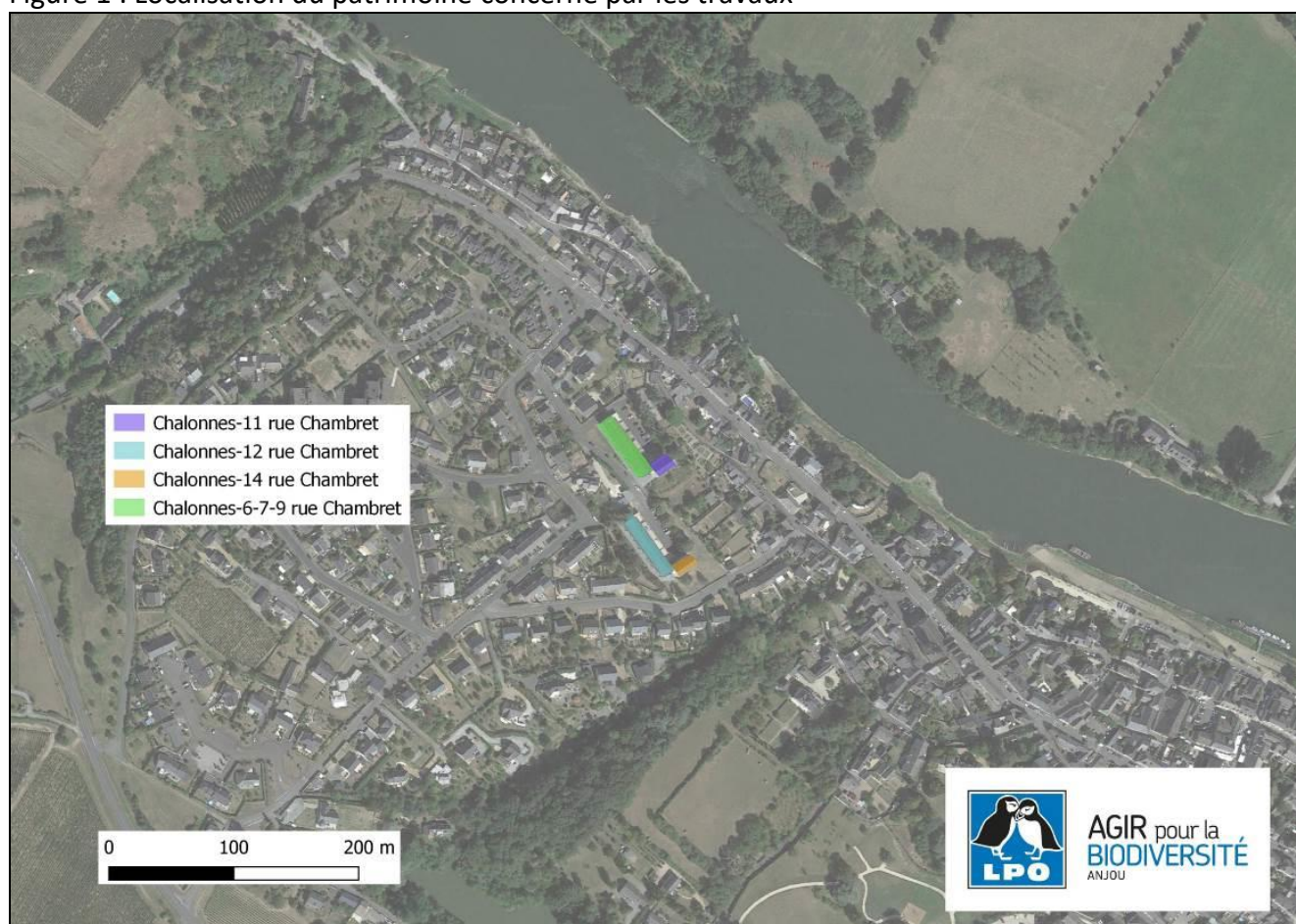
Dans le cadre de travaux de réhabilitation (rénovation thermique par l'extérieur) de logements de son patrimoine bâti situé 6, 7, 9, 11, 12 et 14 rue Chambret Chalonnais-sur-sur Loire (Figure 1), Maine-et-Loire Habitat a sollicité la LPO Anjou afin de réaliser une expertise liée à la prise en compte des nids de l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) dans le cadre de ce projet.

Ces travaux doivent s'étaler sur 9 mois.

Cette expertise comprend :

- Une visite du site et comptage des nids ;
- Une note de synthèse et des préconisations.

Figure 1 : Localisation du patrimoine concerné par les travaux



2. L'HIRONDELLE DE FENETRE



• **L'hirondelle de fenêtre** *Delichon urbicum*.
Longueur : 12,5 cm. Cette espèce niche en milieu urbain. Elle est largement répandue sur tout le territoire Français. Elle se distingue par un croupion blanc, un dessus bleu métallique foncé, son ventre est blanc pur. Le nid est un amas de boue qui possède juste une entrée étroite pour l'accès de l'oiseau. Il est construit à l'extérieur des édifices, sous le rebord d'une fenêtre ou d'un balcon mais sa nidification dans les bâtiments devient de plus en plus fréquente.

Statut :

L'Hirondelle de fenêtre est **une espèce strictement protégée par la législation française** (loi de protection de la nature de 1976), de même que son habitat, en l'occurrence ses nids.

« Il est donc interdit pour cette espèce :

- la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids ;
- la destruction, la mutilation intentionnelle, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel ;
- la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée. »

Espèce inscrite sur La liste rouge des espèces menacées en France (UICN France, MHNH, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) comme espèce quasi-menacée, espèce en déclin en France et en Europe.

Régime alimentaire : Insectivore.

Mœurs : Grégaire. Cycle annuel : migratrice, visiteuse d'été (mars-octobre) en Maine-et-Loire, hiverne en Afrique subsaharienne.

Nidification : En colonies. Nid de boue séchée et de tiges. Ponte 2 par an. Incubation : 14-16 jours. Séjour au nid des poussins : 22-32 jours. Longévité maximale : 15 ans.

Menaces : Les pesticides qui réduisent le nombre des proies liés à l'intensification agricole. La destruction directe des nids. C'est à cause de l'aspect négligé qu'elles donnent aux façades des bâtiments que certaines personnes ne veulent pas qu'elles s'installent. Les structures métalliques des immeubles sont très peu propices à la fixation des nids. Les mauvaises conditions météorologiques d'hivernage au Sahel, comme une sécheresse prolongée peuvent également réduire la disponibilité des proies lors de la migration.

3. LE MOINEAU DOMESTIQUE



Moineau domestique *Passer domesticus*

Statut : espèce protégée (loi de protection de la nature de 1976), déclin en France et en Pays de la Loire.

Mœurs : grégaire et sédentaire.

Nidification : en colonies. Installation dès le mois de mars, ponte à partir d'avril. 1 à 4 pontes par an. Incubation : 11-14 jours. Séjour au nid des poussins : environ deux semaines.

Menaces : pollution en zone urbaine, disparition des cavités lors des rénovations de bâtiments, prédation par les chats, diminution des ressources alimentaires liées aux pratiques agricoles...

4. INVENTAIRES DES NIDS

La visite du site a lieu le mercredi 2 décembre 2020.

L'ensemble des nids d'Hirondelles de fenêtre a été inventorié sur les bâtiments concernés pas les travaux. À noter que les Hirondelles de fenêtre sont à cette période en Afrique.

Le site totalise **23 nids d'Hirondelle de fenêtre dont 18 nids probablement occupés en 2020, 5 nids détruits en 2020 (traces de fientes visibles) et au moins deux nids squattés par le Moineau domestique.** On constate une concentration des nids sur les façades nord-est mais aussi ouest. Le 6-7-9 rue Chambret totalisent à eux seuls 14 nids (Figure 2).

Figure 2 : Inventaire des nids d'Hirondelle de fenêtre au 2 décembre 2020

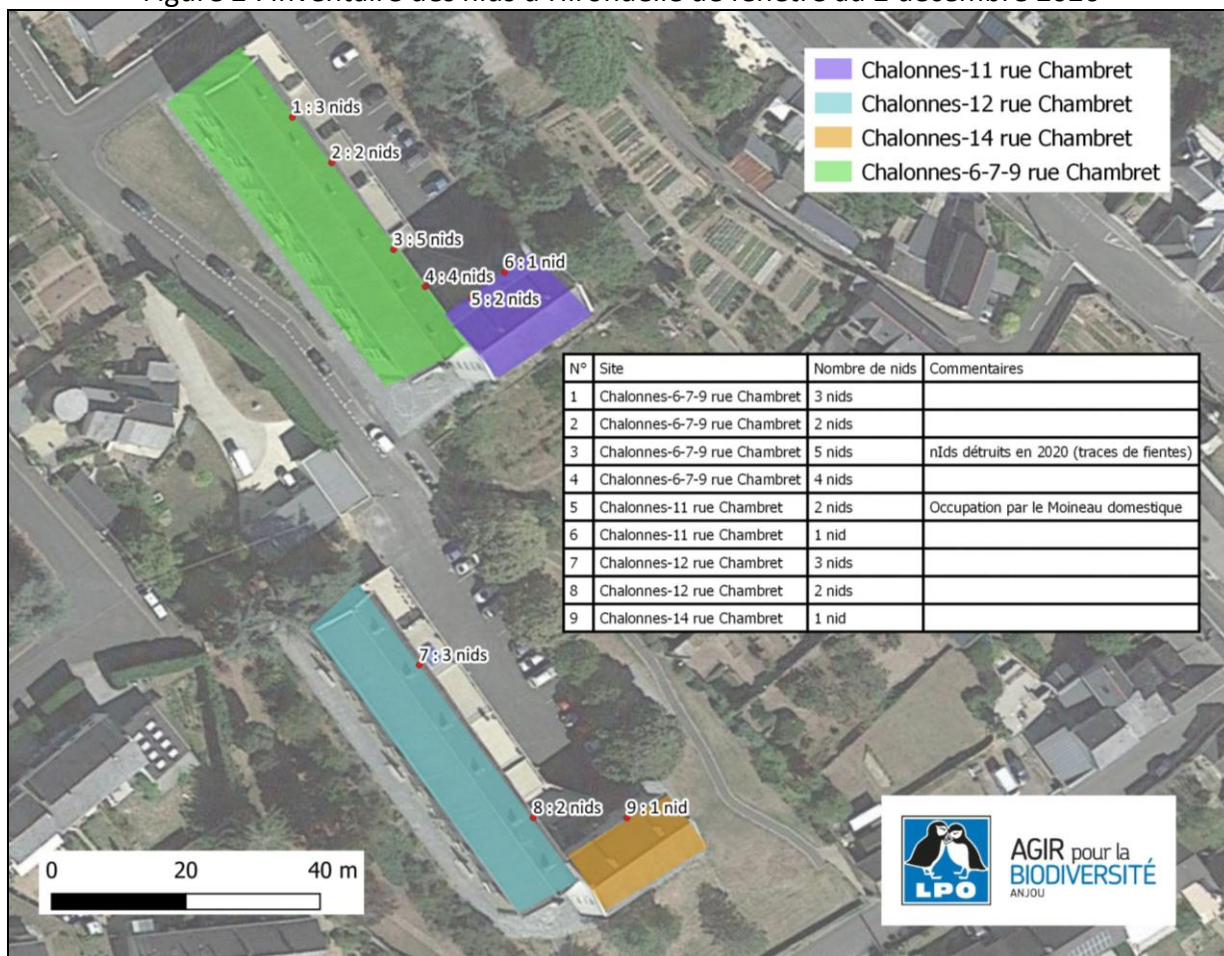


Figure 3 : localisation n°1 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret



3 nids

Figure 4 : localisation n°2 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret



2 nids

Figure 5 : localisation n°3 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret



5 nids

Figure 6 : localisation n°4 des nids d'Hirondelle de fenêtre 6-7-9 rue Chambret



4 nids

Figure 7 : localisation n°5 et n°6 des nids d'Hirondelle de fenêtre 11 rue Chambret



1 + 2 nids

Figure 8 : localisation n°7 des nids d'Hirondelle de fenêtre 12 rue Chambret



3 nids

Figure 9 : localisation n°8 des nids d'Hirondelle de fenêtre 12 rue Chambret



2 nids

Figure 10 : localisation n°9 des nids d'Hirondelle de fenêtre 14 rue Chambret



1 nid

5. PRECONISATIONS

La LPO Anjou préconise :

- L'envoi d'une demande de dérogation de destruction d'habitat d'espèce protégée aux services de la Direction Départementale des Territoires 49 (DDT49).

« Espèces protégées en droit français et possibilités de dérogation : « *Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on peut déroger à ces interdictions, ceci sous réserve d'avoir dûment obtenu de la part de l'autorité administrative une dérogation en application de l'article L. 411-2 du code de l'environnement, celle-ci n'étant délivrée qu'en l'absence d'autres solutions alternatives satisfaisantes et qu'à la condition de justifier d'un intérêt précis de l'activité ou du projet indiqué dans la loi ainsi qu'à la condition que l'état de conservation des espèces concernées ne soit pas dégradé par l'activité ou le projet envisagé* ».

↳ **Coordonnées des services instructeurs :**

Direction Départementale des Territoires

15 bis, rue du Petit Thouars
49047 Angers-cedex

- Que l'intervention soit effectuée hors période de reproduction soit entre fin octobre et mi-mars **sur les façades occupées actuellement** par la colonie d'Hirondelle de Fenêtre (Figure 2). **Ces façades sont donc à traiter prioritairement avant le retour des hirondelles** ;
- Que chaque nid retiré (23 nids) soit remplacé par deux nichoirs artificiels (ou un nichoir double) sous les avancées de toit soit un total **de 46 nids artificiels** avant le retour des hirondelles courant avril (Figure 11) et que soit installé **des planches anti-salissures** sous les nids ;

Nichoir double à Hirondelle de fenêtre



16 cm (Hauteur) x 11cm (Largeur) x 38cm (Longueur), 1.84 kg (env. 21 € TTC)



OU



17,5 cm (Hauteur) X 17,5 cm (Largeur) x 43 cm (Longueur), 6,3 kg environ (env. 120 €TTC)



Pour éviter les désagréments et les souillures causés par les fientes, des planchettes de bois seront installées à environ 15 cm sous les nids. Les planchettes seront nettoyées si nécessaire ;



Hauteur : 44cm, Largeur: 24 cm, Longueur : 46 cm, 2,9 kg (env. 18 € TTC)

OU



Longueur : 42 cm, Hauteur : 31 cm, Largeur : 24 cm 7,5 kg. (env. 45 € TTC)

-
- Que soit installé un nichoir triple Moineau domestique (Figure 11) sous l'avancée de toit afin d'éviter afin de limiter l'installation de cette espèce dans les nichoirs à Hirondelle de fenêtre ;

Nichoir triple Moineau domestique



31 x 37 x 18,5 cm, 2.7 kg (env. 59 € TTC)
Prévoir un nettoyage annuel en hiver

Figure 11 : Localisation des compensations



- Un suivi des nichoirs installés au cours des 5 années suivant leur mise en place avec remontée des informations auprès de la DDT49. Le mois de juin semblerait le mois le plus approprié pour réaliser ces suivis qui permettront d'évaluer les mesures compensatoires mises en œuvre (suivi à faire par Maine-et-Loire Habitat ou un prestataire : prévoir un comptage entre fin juin et juillet) ;
- Une information des locataires est indispensable sur les précautions prises pour préserver la colonie d'Hirondelle de fenêtre ;
- Une information des locataires est indispensable (nids détruits constatés) pour ceux en place ou lors de la visite du logement. La remise d'un document qui précise la biologie, le statut juridique de l'Hirondelle de fenêtre, les précautions et l'engagement de Maine-et-Loire Habitat pour pérenniser cette population nicheuse d'Hirondelle de fenêtre.